

Archives du site web

**lundi 24 octobre 2005, Regions**

---

## **Quel diable se cache derrière l'élargissement d'une rue?**

Lausanne · Une pétition veut contrer un projet de route passant par le Flon. Trois petites salles de théâtre seraient en péril.

Pierre Kolb

Olivier Français, municipal radical responsable des travaux publics à Lausanne, a sans doute raison: la pétition lancée en vue de sauver les anciennes écuries de Lausanne a des relents électoralistes. Diable, à quelques mois du grand rendez-vous communal, des citoyens soucieux de la préservation de la cité ne vont pas cracher sur une aussi bonne occasion d'évoquer les risques de l'urbanisation, les engorgements de la circulation, la fragilité des entreprises culturelles, la vie d'un quartier. Il y a de tout cela un peu dans ladite pétition.

Si Olivier Français réagit avec un agacement manifeste, c'est parce que cette polémique a été comme greffée sur une démarche positive: les garanties que lui et la municipalité entendent donner à ceux qui craignent la construction d'une grande voie pénétrante nord-sud. Ce projet d'artère partant d'un contournement du carrefour de La Sallaz, au nord, puis descendant le Vallon jusqu'à la plate-forme du Flon, aurait permis de déverser des flots de voiture au coeur de la ville. Il n'est plus d'actualité, la preuve: le Plan général d'affectation, qui passera en novembre au Conseil communal, ne contiendra pas la réserve d'une bande non constructible de 40 m de largeur, qui eût été nécessaire à la construction de cette route. La socialiste Florence Germond, très engagée en faveur des transports écologiques, admet qu'il y a là un signal fort et s'en satisfait. Alors, pourquoi revenir à charge avec cette pétition?

Parce que des défenseurs de la cité et des quartiers voisins ont vu le spectre de la pénétrante dans un détail où se cacherait le diable des urbanistes. Ce plan prévoit une réserve de 16 m de largeur à la rue de l'Industrie, qui en occupe aujourd'hui 12, des murs de gauche aux murs de droite. Ces murs abritent, entre autres, les anciennes écuries et magasins de

la ville, constructions hébergeant aujourd'hui trois petits théâtres, les deux salles du «2.21» et celle du «Pull-off». Menaces! Mais, pour Olivier Français, il n'y a pas aujourd'hui la moindre intention de toucher à ces théâtres. Seulement il faudra bien débattre de la réhabilitation d'ensemble de ce quartier avec un éventuel besoin d'élargir le passage. «Ce qui suppose encore plusieurs étapes et des tonnes de procédures», ajoute le municipal. «Cette pétition, c'est de l'émotionnel fabriqué par le politique.»

Il y a de quoi s'émouvoir. Quand Gianni Schneider, metteur en scène et conseiller communal, est alerté du cas cette semaine par courriel, il réagit fort, ne voulant d'ailleurs pas croire que ce soit possible. «Il est inimaginable de fermer le 2.21. Ce lieu que l'on peut qualifier d'art et d'essai est fondamentalement une nécessité à Lausanne. A côté de Vidy qui accueille les vedettes du théâtre, il faut rester ouvert aux jeunes troupes et à ceux qui ouvrent de nouvelles voies. S'il est vraiment menacé, je me battrai.» La deuxième salle du 2.21 est adaptée aux formules de café-théâtre, de cabaret, de tout un éventail d'expression visuelle et musicale: «Et nous sommes assaillis de demandes, dont des créations», précise Julie Casolo, une administratrice du théâtre.

Derrière la pétition, on trouve aussi Evelyne Knecht, présidente des Amis de la Cité et conseillère communale popiste. Elle explique: «Grâce au nouveau tunnel d'accès à l'usine d'incinération Tridel, quantité de camions n'auront plus besoin d'emprunter cette rue. Et c'est à ce moment que l'on se réserve la possibilité de l'élargir? On aimerait savoir pourquoi. Lorsque l'explication viendra, peut-être dans plusieurs années, on nous dira qu'on avait dit oui en acceptant la modification du Plan général d'affectation. Ce sera trop tard pour réagir.» Ce site des anciennes écuries abrite aussi une école d'arts martiaux, fréquentée par de nombreux enfants qui se sont mobilisés pour la pétition. Evelyne Knecht: «Il s'est construit là, avec les années, un centre de quartier. Ce lieu a un rôle social.»

Bien que proches du centre-ville, ce quartier de la Barre et du Vallon, au bout de la cité, est un peu à l'écart. Des immeubles vétustes, habités par des personnes à bas revenus, et d'autres déjà rénovés. Tout le quartier n'est-il pas exposé à des opérations immobilières? C'est encore une question sous-jacente. Le Plan général d'affectation doit permettre une densification de l'habitat, dans une ville qui perd ses habitants. Une opération qui n'exclut pas des dommages collatéraux. Alors, l'avantage des élections, c'est l'occasion de parler des choses. I